



le 13 octobre 2021

# RENAULT LE MANS

## QUEL AVENIR POUR LES SALARIES DE RENAULT ? STOPPONS LA CASSE SOCIALE !!

### ACTUELLEMENT

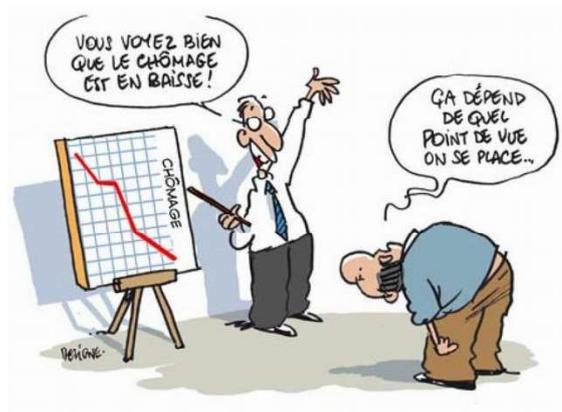
### APRES SIGNATURE DE L'ACCORD

1603 h / an	<b>DUREE</b>	1607 h / an 4 h de travail en plus gratuites par salarié
2 h (congés fin d'année) + 4 h (congés d'été)	<b>FRANCHISES</b>	Suppression des 6 h de franchise, transformées en 2 h de CTI et 4 h de CTC à la main de la direction
20 min rémunérées	<b>PAUSE</b>	Elle sera placée en garantie accessoire pour tous les salariés Renault. <b>C'est la fin des augmentations de salaires pour des années et des années !</b> De plus, <b>demain elle ne sera plus rémunérée pour tous les salariés intérimaires et les nouveaux embauchés</b> (perte de 75.45 € minimum).
Journée ou demi-journée	<b>UTILISATION CTC</b>	<b>Découpe des CTC en heures</b> : en cas de panne, problèmes divers... la direction pourra renvoyer les salariés à la maison en début ou en fin de séance de travail, <b>sans délai de prévenance...</b>
CTI à + de 15 jours au 31/12 de chaque année CTC remis à 0 si négatif Si CTC > 10j, bascule au CTI	<b>ECRETAGES</b>	A partir de 2022, au-delà de 15 jours, <b>les CTI basculeront automatiquement dans le compteur CTC au cours de toute l'année ce qui permet à la direction de mettre la main sur tous nos congés, de les utiliser pour flexibiliser et d'enterrer l'accord des 35h</b> - Déplafonnement des CTC - Transition 2021-2022 : afin de ne pas écriéter les CTI, bascule des excédents dans le CT dans la limite de 5 jours
Décompte semaine et année Majo = 25% 8h et 50%, les suivantes	<b>DECOMPTE ET MAJORATION HS</b>	- <b>Les heures sup seront payées à 120%</b> , c'est la fin des HS payées à 125% et 150% et comptées au mois. Les HS en début de mois pourront être neutralisées en cas de congés, CTC... en cours de mois.
Séance seulement au volontariat Allongement obligatoire d'1h, dans la limite de 50 séances par an	<b>HAUSSE D'ACTIVITE</b>	- <b>Possibilité d'allongement obligatoire du temps de travail d'1h tous les jours</b> - <b>Possibilité de positionner 8 samedis obligatoires</b>

## La destruction des emplois continue

La direction annonce la suppression de 2000 emplois dans les fonctions globales (tertiaire, ingénierie produit & process) dont **300 répartis sur les sites du Mans, Cléon et Douai**, et la création de 2500 emplois dont 400 postes pour l'ingénierie produit, 100 postes pour les fonctions tertiaires et 2000 postes industriels (700 sont déjà prévus dans l'accord « électricité » du pôle nord).

**Cela fait donc une perte de 200 emplois en plus des 4600 du plan de réduction de 2 milliards de mai 2020.**



**La CGT RENAULT LE MANS appelle l'ensemble des salarié(e)s du site à des assemblées générales pour débattre ensemble sur les conséquences des propositions de la direction qui est un copier / coller des négociations actuelles sur la convention collective de la métallurgie et pour discuter des alternatives à mener pour contraindre la direction à revoir sa copie.**

**Débrayage mercredi 13 octobre 2021  
59 minutes mini**

- A partir de 9h30 pour l'équipe du matin
- A partir de 14h pour l'équipe du soir
- Pour la normale, les salarié(e)s peuvent participer soit à 9h30 ou 14h
- A partir de 22h pour l'équipe de nuit

**Pour tous les horaires,  
rassemblement devant la casquette du self**